

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

ADDITIF AUX REGLES DE SELECTION

PATINAGE ARTISTIQUE DANSE SUR GLACE

SAISON 2019/2020

(Document validé par le BE du 18/07/2019)

FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

41-43 rue de Reuilly - 75012 Paris - FRANCE | Tél : +33(0)1 43 46 10 20 - Fax : +33(0)1 43 46 99 78 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 - SIRET : 775 722 580 000 62

Compétitions concernées par cet additif

A. PATINAGE ARTISTIQUE ET DANSE SUR GLACE

- I. Les Master's.
- II. Grand Prix Seniors.
- III. Championnat de France Elite.
- IV. Compétitions Internationales.
- V. Grand Prix Juniors.

B. PATINAGE ARTISTIQUE SYNCHRONISE

- I. Compétitions internationales Senior.
- II. Compétitions internationales Junior.

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

A. PATINAGE ARTISTIQUE ET DANSE SUR GLACE

I. LES MASTER'S

Objectif

La participation aux MASTER'S est obligatoire, sauf dérogation exceptionnelle délivrée par le DTN.

Dates

Du 26 au 28 septembre 2019 à VILLARD DE LANS.

Conditions et Critères de Participation

- Etre inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau dans les catégories « Relève », « Senior » ou « Elite ».
- Répondre aux critères pour être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau au 1^{er} juillet 2019.

→ En patinage artistique :

Pour la catégorie Senior:

- Les athlètes sélectionnés et remplaçants aux Grands Prix Seniors de la saison en cours ;
- Avoir participé au championnat de France junior ou au Master's ou au championnat de France Elite de la saison 2018/2019 ;

Pour la catégorie Junior:

- Les athlètes sélectionnés et remplaçants aux Grands Prix Juniors de la saison en cours ;

Pour tout autre athlète, hors liste ministérielle de haut niveau, il faut :

- Etre parmi les 3 premiers au championnat de France Junior 2019 ;
- Etre parmi les 3 premiers au championnat de France Novice-Advanced 2019 ;

Les quotas restants seront attribués en fonction du FRENCH RANKING général de la fin de saison 2018/2019, catégorie par catégorie.

→ En Danse sur Glace :

Pour la catégorie Senior:

- Les athlètes sélectionnés et remplaçants aux Grands Prix Seniors ;
- Un des deux partenaires ayant participé au championnat de France junior ou au Master's ou au championnat de France Elite de la saison 2018/2019 ;

FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

Pour la catégorie Junior :

- Les athlètes sélectionnés et remplaçants aux Grands Prix Juniors de la saison en cours ;
- Un des deux partenaires ayant participé à un GP junior au cours de la saison 2018/2019 pour les couples nouvellement constitués ;

Pour tout autre athlète, hors liste ministérielle de haut niveau, il faut :

- Etre parmi les 3 premiers couples au championnat de France Junior 2019 ;
- Etre parmi les 3 premiers couples au championnat de France Cadet 2019 ;

Les quotas restants seront attribués selon le classement de la SUMMER CUP qui aura lieu du 26 au 28 juillet 2019 à LYON.

Les couples constitués d'un patineur ou d'une patineuse étrangers qui ne seraient pas en possession du « Clearance certificat » délivré par l'ISU (dans le cas de patineurs soumis à release) à la date limite d'inscription ne pourront participer au Master's.

Quotas maximum par catégorie

		JUNIORS	SENIORS
Patinage Artistique	Femmes	12	12
	Hommes	12	12
	Couples	4	4
Danse sur Glace	Couples	10	10

Ordre de Passage

L'ordre de passage est établi en fonction du WORLD STANDING'S (classement des deux dernières saisons plus celle en cours) puis, pour ceux qui ne seraient pas classés, en se basant sur le FRENCH RANKING général de la fin de saison 2018/2019.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

II. GRANDS PRIX SENIORS

Critères d'âge

Basés sur les règles générales de l'ISU 2019.

Quotas et critères internationaux de sélection

Principes de Sélection : cf Règles Générales de Sélection.

Les décisions de la Commission de Management de l'I.S.U. seront confirmées par la commission de sélection à l'issue de l'évaluation faite à la suite des MASTER'S 2019 et des compétitions internationales de début de saison.

La participation aux Grands Prix, sauf dérogation accordée par le DTN, se fera en fonction des critères définis par la Commission de management de l'ISU.

Calendrier

18- 20 Oct	SKATE AMERICA ISU Grand Prix of Figure Skating 2019/2020	Las Vegas
25 - 27 Oct	SKATE CANADA ISU Grand Prix of Figure Skating 2019/2020	Kelowna
1 - 3 Nov	INTERNATIONAUX de FRANCE ISU Grand Prix of Figure Skating 2019/2020	Grenoble
8 - 10 Nov	CUP OF CHINA Grand Prix of Figure Skating 2019/2020	Chongqing
15 - 17 Nov	Rostelecom Cup ISU Grand Prix of Figure Skating 2019/2020	Russia
22 - 24 Nov	NHK Trophy ISU Grand Prix of Figure Skating 2019/2020	Sapporo
5 - 8 Dec	Grand Prix of Figure Skating Final 2019/2020 (Combined Juniors and Seniors)	Turin

Critères ISU

Le score total minimum exigé par l'ISU pour participer aux GRANDS PRIX est 3/5^{ème} du score le plus haut par discipline au dernier championnat du MONDE 2019, soit :

	TOTAL
Dames	142,50
Messieurs	194,05
Couples	140,90
Danse	133,59

Les scores seront mis à jour dès parution de la communication ISU.

- Les athlètes français qui participent au GRAND PRIX organisé en France sont soumis aux critères exigés par l'ISU.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

III. CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE

Dates

Du 19 au 21 décembre 2019 à DUNKERQUE

Critères de Participation

- en patinage artistique, être âgé de 13 ans minimum à la date du 1^{er} juillet précédent le Championnat ;
- en danse sur glace, être âgé de 14 ans pour les filles et 16 ans pour les garçons à la date du 1^{er} juillet précédant le championnat.

Sont sélectionné(e)s d'office tous patineurs ou couples ayant participé aux GP Seniors 2019.

Les places restantes seront attribuées aux patineur(se)s ayant réalisé le meilleur score technique sur le programme LIBRE lors des compétitions suivantes :

- aux Master's 2019 ;
- lors des compétitions internationales inscrites au calendrier ISU (saison 2019/2020) ;

Les quotas maximum pour les Championnats de France Elite et scores minimum sont fixés par le tableau ci-après (Minimas actuels des Championnat d'EUROPE sous réserve de modification par l'ISU).

		Quotas	Score Technique MINIMUM
PATINAGE ARTISTIQUE	Hommes	10	46 points
	Femmes	10	40 points
	Couples	4	42 points
DANSE SUR GLACE	Couples	10	44 points

Ordre de Passage

L'ordre de passage est établi en fonction du WORLD STANDING'S (classement des deux dernières saisons plus celle en cours) puis, pour ceux qui ne seraient pas classés, en se basant sur le FRENCH RANKING général de la saison en cours.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

IV. COMPETITIONS INTERNATIONALES

Principes d'inscription

La FFSG, sur proposition du DTN, est seule habilitée à inscrire ou à déclarer forfait des patineurs dans une compétition internationale du calendrier ISU.

Ces compétitions internationales permettent :

- aux patineurs à potentiel d'acquérir des points ISU ;
- aux patineurs de préparer les échéances importantes.

La prise en charge partielle ou totale des dépenses (voyage, hébergement, nourriture) par la Fédération sera décidée par le DTN.

Dans le cadre d'une compétition qui ne serait pas prise en charge par la DTN, la FFSG fera uniquement les inscriptions administratives.

La réservation des hôtels, des billets d'avion, est entièrement à la charge des patineurs ou des clubs concernés.

- Les inscriptions ne seront faites qu'après réception du montant des frais d'inscription. En cas de forfait, ce montant sera conservé par la FFSG.
- Les inscriptions faites par la FFSG aux différentes compétitions seront envoyées en une seule fois à l'organisation au plus tard quinze jours avant la date limite de clôture de chaque compétition.

Dans le cas où il y aurait des quotas inférieurs aux demandes, le DTN définira les critères qui permettront de faire un choix en s'appuyant sur les épreuves ci-dessous :

- Les Master's ;
- Les championnats de France Elite ;
- Les championnats de France Juniors ;
- Les championnats de France Novices en patinage artistique, cadets en danse sur glace ;
- Les championnats de France Minimes.

Les demandes d'inscriptions aux compétitions internationales doivent parvenir à la DTN, pour la totalité du calendrier de la saison, le 12 juillet 2019 au plus tard.

Des confirmations seront à faire comme suit :

- Au plus tard le 13 septembre 2019 pour les compétitions de novembre, décembre 2019 et janvier 2020
- Au plus tard le 13 décembre 2019 pour les compétitions de février, mars, avril et mai 2020.

FORFAITS

Tout forfait non signalé à la FFSG dans un délai de huit jours avant le début de la compétition (sauf accident ou maladie justifié par un certificat médical) sera sanctionné par une amende de 200€ par forfait et impliquera que le patineur soit retiré des listes de la compétition internationale suivante sur laquelle il était positionné.

FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

Les inscriptions en compétitions Internationales pour les catégories **NOVICES ADVANCED, INTERMEDIATE NOVICES, BASIC NOVICES, JUNIORS et SENIORS** sont soumises à conditions :

Patinage Artistique

- Les podiums des catégories **MINIMES / ADVANCED NOVICES / JUNIORS et SENIORS ELITE** de la saison 2018/2019 sont autorisés à faire une compétition internationale avant la COUPE DE L'OUVERTURE et les MASTER'S.

Après ces deux compétitions de rentrée, les athlètes auront accès aux compétitions internationales à condition qu'ils aient rempli les critères exigés.

- Pour tous les autres athlètes

Avoir participé aux **SELECTIONS GPJ** (31 mai au 2 juin 2019) ou à la **COUPE DE L'OUVERTURE** (21 et 22 septembre 2019) ou aux **MASTER'S** (26 au 28 septembre 2019) et avoir réalisé les minimas exigés au cours de la saison précédente ou de la saison en cours.

Les participants aux sélections GPJ et aux MASTER'S ne pourront pas faire la COUPE DE L'OUVERTURE.

DAMES				
Les critères exigés peuvent être réalisés sur différentes compétitions				
	<u>Score GLOBAL</u>	<u>Sauts</u>	<u>Pirouettes</u>	<u>Suite de pas</u>
MINIME 1^{ère} année	70 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0	NIV2 Moyenne GOE > = 0	NIV2 Moyenne GOE > = 0
MINIME 2^{ème} année	72 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 1 triple saut Rotation complète ou < Moyenne GOE libre	1 de NIV2 Moyenne GOE > = 0 1 de NIV3 Moyenne GOE > = 0	NIV2 Moyenne GOE > = 0
MINIME 3^{ème} année	75 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 1 triple saut Rotation complète Moyenne GOE libre	1 de NIV2 Moyenne GOE > = 0 1 de NIV3 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0
NOVICE 1^{ère} année	80 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 1 triple saut Rotation complète Moyenne GOE libre	1 de NIV2 Moyenne GOE > = 0 1 de NIV3 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0

FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

NOVICE 2 ^{ème} année	85 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 1 triple saut Rotation complète Moyenne GOE > = 0	1 de NIV2 Moyenne GOE > = 0 1 de NIV3 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0
JUNIOR 1 ^{ère} année	100 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 2 triples sauts différents Rotation complète Moyenne GOE > = 0	1 de NIV2 Moyenne GOE > = 0 1 de NIV3 Moyenne GOE > = 0 1 de NIV4 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0
JUNIOR 2 ^{ème} année	110 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 3 triples sauts différents Rotation complète Moyenne GOE > = 0	2 de NIV4 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0
JUNIOR 3 ^{ème} année	120 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 4 triples sauts différents Rotation complète Moyenne GOE > = 0	2 de NIV4 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0
JUNIOR 4 ^{ème} année	120 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 4 triples sauts différents Rotation complète Moyenne GOE > = 0	2 de NIV4 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0
SENIOR	130 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 4 triples sauts différents Rotation complète Moyenne GOE > = 0	2 de NIV4 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

MESSIEURS				
Les critères exigés peuvent être réalisés sur différentes compétitions				
	Score GLOBAL	Sauts	Pirouettes	Suite de pas
MINIME 1^{ère} année	70 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0	NIV2 Moyenne GOE > = 0	NIV2 Moyenne GOE > = 0
MINIME 2^{ème} année	72 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 1 triple saut Rotation complète ou < Moyenne GOE libre	1 de NIV2 Moyenne GOE > = 0 1 de NIV3 Moyenne GOE > = 0	NIV2 Moyenne GOE > = 0
MINIME 3^{ème} année	75 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 1 triple saut Rotation complète Moyenne GOE libre	1 de NIV2 Moyenne GOE > = 0 1 de NIV3 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0
NOVICE 1^{ère} année	90 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 1 triple saut Rotation complète Moyenne GOE libre	1 de NIV2 Moyenne GOE > = 0 1 de NIV3 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0
NOVICE 2^{ème} année	95 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 2 triples sauts Rotation complète Moyenne GOE > = 0	1 de NIV2 Moyenne GOE > = 0 1 de NIV3 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0
JUNIOR 1^{ère} année	110 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 3 triples sauts différents Rotation complète Moyenne GOE > = 0	1 de NIV2 Moyenne GOE > = 0 1 de NIV3 Moyenne GOE > = 0 1 de NIV4 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0
JUNIOR 2^{ème} année	120 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 4 triples sauts différents Rotation complète Moyenne GOE > = 0	2 de NIV4 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0

FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

JUNIOR 3 ^{ème} année	130 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 4 triples sauts différents Rotation complète Moyenne GOE > = 0	2 de NIV4 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0
JUNIOR 4 ^{ème} année	140 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 5 triples sauts différents Rotation complète Moyenne GOE > = 0	2 de NIV4 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0
SENIOR	150 points	2A rotation complète Moyenne GOE > = 0 5 triples sauts différents Rotation complète Moyenne GOE > = 0	2 de NIV4 Moyenne GOE > = 0	NIV3 Moyenne GOE > = 0

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

COUPLES					
Les critères exigés peuvent être réalisés sur différentes compétitions					
	SCORE GLOBAL	Sauts	Twist	Lift	Spirale
NOVICE 1 ^{ère} année	60 points	1 double saut parallèle Rotation complète Moyenne GOE > = 0	Simple NIV B	NIV B	NIV B
NOVICE 2 ^{ème} année	65 points	1 double saut parallèle Rotation complète Moyenne GOE > = 0 1 double saut lancé Rotation complète Moyenne GOE > = 0	Double NIV B	NIV 1	NIV 1
JUNIOR 1 ^{ère} année	90 points	2A parallèle Rotation complète Moyenne GOE > = 0 1 double saut lancé Rotation complète Moyenne GOE > = 0	Double NIV B	NIV 1	NIV 1

FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

PATINAGE ARTISTIQUE DANSE SUR GLACE VITESSE / SHORT-TRACK PATINAGE SYNCHRONISE BALLET SUR GLACE BOBSLEIGH LUGE SKELETON CURLING	JUNIOR 2 ^{ème} année	95 points	2 axel parallèle Rotation complète Moyenne GOE > = 0 1 triple saut lancé Rotation complète Moyenne GOE libre	Double NIV 1	1 de NIV 1 1 de NIV 2	NIV 2
	JUNIOR 3 ^{ème} année	100 points	1 triple saut parallèle Rotation complète Moyenne GOE > = 0 1 triple saut lancé Rotation complète Moyenne GOE > = 0	Triple NIV B	1 de NIV 2 1 de NIV 3	NIV 3
	JUNIOR 4 ^{ème} année	105 points	1 triple saut parallèle Rotation complète Moyenne GOE > = 0 1 triple saut lancé Rotation complète Moyenne GOE > = 0	Triple NIV 1	1 de NIV 3 1 de NIV 4	NIV 3
	SENIOR		1 triple saut parallèle Rotation complète Moyenne GOE > = 0 1 triple saut lancé Rotation complète Moyenne GOE > = 0	Triple NIV 1	1 de NIV 3 1 de NIV 4	NIV 3

Danse sur glace

- Les podiums des catégories **MINIMES / CADETS / JUNIORS** et **SENIORS ELITE** de la saison 2018/2019 sont autorisés à faire une compétition internationale avant les MASTER'S et la COUPE D'AUTOMNE.

Après ces deux compétitions de rentrée, les athlètes auront accès aux compétitions internationales à condition qu'ils aient rempli les critères exigés.

- Pour tous les autres athlètes

Avoir participé aux **SELECTIONS GPJ** (31 mai au 2 juin 2019) ou à la **SUMMER CUP** (26 au 28 juillet 2019) ou aux **MASTER'S** (26 au 28 septembre 2019) ou à la **COUPE D'AUTOMNE** (19 et 20 octobre 2019) et avoir réalisé les minimas exigés au cours de la saison précédente ou de la saison en cours.

DANSE	
BENJAMINS	Avoir réalisé 33 points en score GLOBAL
MINIMES	Avoir réalisé 55 points en score GLOBAL
CADETS	Avoir réalisé 85 points en score GLOBAL
JUNIORS	Avoir réalisé 100 points en score GLOBAL
SENIORS	Avoir réalisé 130 points en score GLOBAL

Les demandes reçues en dehors des délais ne seront pas prises en compte.

*Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.
Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.*

V. GRANDS PRIX JUNIORS

Quotas

Déterminés selon les résultats des championnats du MONDE juniors de la saison précédente.

Quotas 2019/2020	
Hommes	9
Dames	8
Couple Artistique	8
Danse sur Glace	9

Les quotas seront attribués à l'occasion des journées de sélections qui auront lieu du 31 mai au 2 juin 2019 à la patinoire de LYON BARABAN.

Critères d'âge







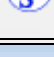

Basés sur les règles générales de l'ISU 2019.

Principes de sélection : cf. Règles Générales de Sélection.

Patinage artistique et Danse sur Glace

Ce chemin de sélection et les étapes de qualification s'inscrivent dans le cadre du calendrier international fixé par l'ISU à partir du 01/08/2019.

Calendrier

21 - 24 Aug	 Junior Grand Prix of Figure Skating	Courchevel FRANCE
28 - 31 Aug	 Junior Grand Prix of Figure Skating including Pair Skating	Lake Placid ETATS UNIS
4 - 7 Sept	 Junior Grand Prix of Figure Skating	Riga LETTONIE
11 - 14 Sept	 Junior Grand Prix of Figure Skating including Pair Skating	Chelyabinsk RUSSIE
18 - 21 Sept	 Junior Grand Prix of Figure Skating including Pair Skating	Gdansk POLOGNE
25 - 28 Sept	 Junior Grand Prix of Figure Skating including Pair Skating	Zagreb CROATIE
2 - 5 Oct	 Junior Grand Prix of Figure Skating	Egna ITALIE
5 - 8 Dec	 Grand Prix of Figure Skating Final 2019/2020 Combined Juniors & Senior	Turin ITALIE

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

41-43 rue de Reuilly - 75012 Paris - FRANCE | Tél : +33(0)1 43 46 10 20 - Fax : +33(0)1 43 46 99 78 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 - SIRET : 775 722 580 000 62

PATINAGE ARTISTIQUE SYNCHRONISE

I. COMPETITIONS INTERNATIONALES SENIORS

➤ Inscription des Equipes Seniors Excellence National 1

Les inscriptions devront être communiquées à la CSNPAS **au plus tard pour le 15 août 2019.**

Un formulaire spécifique vous sera adressé, il devra spécifier les Noms, Prénoms, N° de licence et dates de naissance des patineurs ainsi que la liste des compétitions ISU choisies.

➤ Compétitions obligatoires du Chemin de Sélection Senior Excellence National 1

- MASTERS ELITES de Patinage Synchronisé les 28-29 /09/2019 à Villard de Lans - programme court et programme long en COMPETITION

- CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE Les 19-20- 21 décembre 2019 à DUNKERQUE

- FRENCH CUP Les 31 janvier/1er -2 février 2020 à Rouen

- Une compétition ISU au choix du club au minimum (date limite 15 mars) (Challenger Series et/ou Compétition ISU)

- Si challenger series (2 au total dont la FRENCH CUP) (Règle ISU)

Les choix de compétition seront à renseigner dans le questionnaire de début de saison.

Sélections

La compétition des Masters est une compétition qui valide l'entrée au chemin de sélection et/ou la participation aux compétitions ISU.

Minima d'entrée du chemin de sélection **42 points** sur le programme COURT

Minima pour participation aux compétitions ISU **32 points** sur le programme COURT

L'équipe, ou les équipes, n'ayant pas obtenu le minima requis pourront participer à une compétition ISU **avant le 17 décembre 2019** pour valider les points !

La sélection pour le Championnat du Monde sera validée selon les 2 critères suivants :

- Avoir obtenu la meilleure moyenne des scores réalisés à 2 compétitions ISU (somme des 2 scores divisée par 2)
- Avoir obtenu un minimum de **155 points** sur la moyenne des scores des 2 compétitions ISU

Les équipes pourront participer, si elles le souhaitent, à plus de 2 compétitions ISU de la liste ci-dessus. Dans ce cas, les 2 meilleurs scores obtenus seront pris en compte pour le calcul de la moyenne.

Championnat de France ELITE

6 équipes maximum peuvent participer

Autres compétitions

Aucune restriction de participation

L'objectif de **155 points** pourra être revu si les règlements ISU venaient à changer dans le courant de la saison.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

II. COMPETITIONS INTERNATIONALES JUNIORS

➤ Inscription des Equipes Junior Excellence National 1

Les inscriptions devront être communiquées à la CSNPAS au plus tard pour le 15 août 2019.

Un formulaire spécifique vous sera adressé, il devra spécifier les Noms, Prénoms, N° de licence et dates de naissance des patineurs ainsi que la liste des compétitions ISU choisies.

➤ Compétitions à minima obligatoires du Chemin de Sélection Junior Excellence National 1

- MASTERS de Patinage Artistique Synchronisé les 28-29/09/2019 à Villard de Lans - Programme court et Programme long en COMPETITION

- Championnat de France Junior de Patinage Artistique Synchronisé - Les 19-20-21 décembre 2019 à Dunkerque -

- FRENCH CUP 31 janvier-2 février 2020 à Rouen

- Une compétition ISU au choix du club au minimum (date limite 15 mars) (Challenger Series et/ou Compétition ISU)

- Si Challenger Series (2 au total dont la FRENCH CUP) (Règle ISU)

➤ Décisions sur les compétitions ISU

Les choix de compétition seront à renseigner dans le questionnaire de début de saison.

Sélections

La compétition des Masters est une compétition qui valide l'entrée au chemin de sélection et/ou la participation aux compétitions ISU.

Minima d'entrée du chemin de sélection **35 points** sur le programme COURT

Minima pour participation aux compétitions ISU **29 points** sur le programme COURT

L'équipe, ou les équipes, n'ayant pas obtenu le minima requis pourront participer à une compétition ISU avant le 20 janvier 2020 pour valider les points !

La sélection pour le Championnat du Monde sera validée selon les 2 critères suivants :

- Avoir obtenu la meilleure moyenne des scores réalisés aux 2 compétitions ISU (somme des 2 scores divisée par 2)

- Avoir obtenu un minimum de **129 points** sur la moyenne des scores des 2 compétitions ISU

Les équipes pourront participer, si elles le souhaitent, à plus de 2 compétitions ISU de la liste ci-dessus. Dans ce cas, les 2 meilleurs scores obtenus seront pris en compte pour le calcul de la moyenne.

Championnat de France Junior

Lors du championnat de France Elites 2019 :

6 équipes maximum peuvent participer

Autres compétitions

Aucune restriction de participation

L'objectif de **129 points** pourra être revu si les règlements ISU venaient à changer dans le courant de la saison.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING